

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 29 janvier 2025

DEL_20250129_14

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29

21

26

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Bilan annuel des
acquisitions et
cessions foncières**

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Magali MACE
Cécile OLIVIER - Marjorie GARCIA - Jessica NICOLAS - Brieg PICAULT
Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU - Aurélie LE GUNEHEC

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

30 janvier 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Benoît PICHARD donne son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Stéphanie BURNEL donne son pouvoir à Laurence DUPONT
- Yannick BEAUVAIS donne son pouvoir à Laurence FREMINET
- Thierno DIALLO donne son pouvoir à Claude AUFORT
- David PELON donne son pouvoir à Didier NOUZILLEAU

Et que la convocation avait été faite le

22 janvier 2025

Absents : Cécile NICOLAS - Michel CONANEC - Alain DESMARS

M. Jean Pierre LE CROM a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

1-Bilan des acquisitions et des cessions de terrains et/ou immeubles

La loi n° 95.127 du 8 février 1995 a édicté des dispositions visant à apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales.

L'article II de cette loi prévoit que les assemblées délibérantes devront débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la collectivité qui sera annexé au compte administratif.

Les acquisitions et cessions effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2024 (qui se sont concrétisées) sont les suivantes :

Acquisition de terrains :

Désignation des biens terrains ou immeubles	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété (cédant)	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Montant en Euros
Terrains en zone UAb1	Rue Edouard Herriot	AW 317-318 et 319	M. AZZOLA Jacques et Mme LANGLAIS Marie-Thérèse	Commune de Trignac	Titre onéreux	62 500 €
Terrains en zone UAb1	Place de la Mairie	AW 516 - 518	SCI BP (banque postale)	Commune de Trignac	Titre onéreux	55 000 €
Terrain en zone UEa1	Les Forges	AS 706	SCI Les Forges	Commune de Trignac	Titre onéreux	2 439.73 €
Terrain en zone UAb1	Rue Marcel Sembat	AX 402	Investissements Participations	Commune de Trignac	Euro symbolique	1 €
Terrain en zone UBa1	Rue Albert Vinçon	BO 785	M. LEON Dominique et Mme JAMES BUCKLER Jane	Commune de Trignac	Titre onéreux	193.62 €
Terrain en zone UBa1	Les Daguets	BO 5 - 6 et 7	Département de Loire Atlantique	Commune de Trignac	Cession gratuite	0.00 €

Cessions :

Désignation des biens terrains ou immeubles	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété (cédant)	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Montant en Euros
Terrain en zone UBa1	Rue Parmentier	BN 454	Commune de Trignac	DUSCH Killian et ALLETZ Elodie	Titre onéreux	891.00 €
Terrains en zone AA2	Ile de Bert	AD 580 et 581	Commune de Trignac	KERBOUCH Emmanuel et DECRESSAIN Isabelle	Titre onéreux	380.00 €
Terrain constructible zone UAb1	La Gagnerie	AY 958 - 959	Commune de Trignac	Atlantique Foncier	Titre onéreux	85 000 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 21 janvier 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

Prend Acte.

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT